

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 36 (1974)
Heft: 10

Rubrik: Echos de l'industrie des machines agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

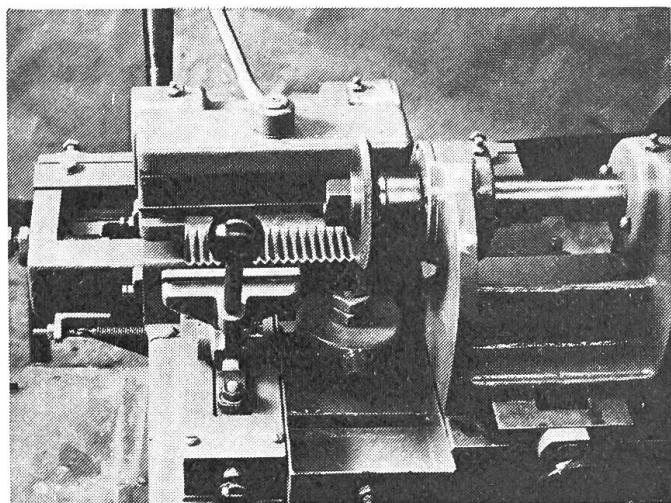
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

térieur d'un dispositif de serrage capable de pivoter. Grâce à un contrepoids équilibré, ce dispositif peut en effet être éloigné ou rapproché de la meule. Une telle possibilité permet d'éviter que cette dernière soit endommagée par des lames de couteaux fortement ébréchés. L'arbre de commande de la meule tourne à la vitesse d'environ 1000 tr/mn. Son entraînement a lieu par un moteur blindé à cage d'écureuil développant une puissance de 1 ch. La meuleuse en question est équipée d'un collecteur de poussières. L'affûteuse (voir la Figure 3) permet d'affiler tous les couteaux à dents des coupe-racines qui comportent de 16 à 32 gorges. A cet effet, on serre le porte-lame et son couteau dans un chariot. Le déplacement de ce dernier est assuré par un cliquet-poussoir commandé par cames. Le chariot se déplace de telle façon qu'une gorge du couteau arrive juste sous l'outil rotatif aiguiseur. Chaque gorge est pressée fortement contre cet outil, de bas en haut, grâce à une broche également commandée par cames. Cette broche est abaissée lorsqu'une phase de l'affûtage s'achève. En même temps, le cliquet-poussoir que commandent des cames fait avancer le chariot sur



une distance égale à la largeur d'une gorge de couteau à dents. Il est possible de régler la position de l'outil rotatif aiguiseur de manière appropriée selon qu'on désire effectuer un dégrossissage ou un affûtage de finition.

Pour des renseignements plus détaillés, s'adresser à Dreibholz & Flöring Ltd, Dereham (Norfolk), Angleterre.

Echos de l'industrie des machines agricoles

L'industrie des machines agricoles et les agriculteurs voyagent sur le même bateau

Ainsi qu'on peut le lire dans le dernier rapport annuel de l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles, la situation qui se présente dans l'industrie des matériels agricoles est appréciée de manière différenciée. En ce qui concerne le secteur des machines destinées au travail du sol, on note un accroissement du chiffre des ventes pour les charrois bisocs et trisocs. De toute manière, ces matériels ont été passablement demandés. Dans le secteur des machines de récolte, plus particulièrement, la capacité de production a été accrue de façon excessive pour certaines. Les membres de cette association attribuent une telle évolution, d'une part, à la crainte d'une nouvelle augmentation du coût de la vie, d'autre part, à la constante pénurie de main-d'œuvre qui existe dans l'agricul-

ture. Généralement parlant, on constate toujours une tendance à fabriquer des tracteurs de plus grandes dimensions, dotés d'un moteur d'une puissance supérieure, et des machines à plus grande capacité de travail. Cela est principalement dû à l'agrandissement de beaucoup de domaines et à la fusion de nombreuses exploitations.

Dans un autre ordre d'idées, on doit relever que l'augmentation massive et générale des frais n'a pas manqué de toucher également l'industrie des machines agricoles. Au cours de l'année écoulée, les prix des matières premières se sont élevés en moyenne d'environ 10%. Cette majoration a même représenté de 20 à 30% en ce qui touchait le fer, l'acier et la tôle. Par ailleurs, les salaires ont augmenté dans une large mesure pour un nombre d'heures de travail inchangé. Etant donné une telle situation, une hausse des prix devenait malheureusement inévitable dans l'industrie et le commerce des

machines agricoles. Aussi les prix durent-ils être majorés en moyenne d'environ 8% au cours de l'automne 1973. A souligner, d'une part, que les marges bénéficiaires sont modiques dans l'association en question (à ce qu'il paraît), d'autre part, que cette dernière se verra à l'avenir obligée de réexaminer plus fréquemment ses calculs prévisionnels et d'ajuster ses prix dans des délais éventuellement plus courts. En conclusion, il est dit dans le rapport annuel dont il s'agit que l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles a tout intérêt à appuyer à fond les revendications justifiées de l'agriculture suisse.

LID

Nouvelles de l'industrie anglaise

Des démonstrations avec de nombreux distributeurs d'engrais ont eu lieu il y a quelque temps dans le sud de l'Angleterre, soit plus exactement dit à Up Somborne, dans le Hampshire. Il s'agissait de voir les machines en question à l'œuvre sur le terrain. Ceux qui assistaient à ces démonstrations — ils se tenaient en bordure de champs ensemencés avec du froment d'automne — pouvaient examiner de près les distributeurs d'engrais devant épandre des fertilisants sur ces parcelles au cours de deux journées. En outre, ils avaient la possibilité de comparer entre elles les 23 réalisations différentes qu'on leur présentait. Ces distributeurs d'engrais chimiques allaient distribuer 6,25 demi-quintaux de fertilisant Nitro-Top par hectare à une vitesse d'avancement de 9 km. Les spectateurs pourraient constater de visu la capacité de travail effective de chaque machine à une allure déterminée puis se faire per-



sonnellement une idée de leur régularité de distribution transversale et longitudinale grâce à des diagrammes d'épandage.

L'illustration ci-dessus montre un distributeur d'engrais centrifuge porté de marque Lister qui est examiné d'un œil critique par des spectateurs. La trémie de cette machine, qui a une capacité de réception de 0,28 m³, est en matière plastique renforcée par des fibres de verre. Les quantités de fertilisant qu'on peut distribuer avec cet épandeur centrifuge varient de 1,25 à 25 demi-quintaux par hectare, au dire du fabricant. La vitesse de travail recommandée est de 9 km/h. La machine en question permet d'épandre des engrâis chimiques sous la forme de granulés, de même que du sulfate d'ammonium et des mélanges de graines de graminées.

L'illustration ci-contre montre également des spectateurs qui examinent avec soin l'épandeur d'engrais minéraux tracté Fertispread. Cette machine, dont les organes sont entraînés par la prise de force du tracteur, répartit l'engrais sur le sol avec la même densité d'épandage quelle que soit la vitesse de travail adoptée. Un système régulateur dose en effet la quantité d'engrais distribuée en fonction de l'allure à laquelle roule le tracteur. Le dispositif de recharge que constitue le récipient fixé de manière articulée à l'essieu du distributeur centrifuge donne la possibilité de réapprovisionner la trémie de ce dernier en 3 minutes avec 35 demi-quintaux de fertilisant. D'un autre côté, ce rechargement demande 6 minutes si le récipient dont il s'agit se trouve à terre afin d'être rempli par le vidage de sacs. A relever qu'une seule personne, soit le conducteur du tracteur, s'avère suffisante pour l'exécution de toutes les opérations.

